



TAP

LIVRET DE PRÉSENTATION 2024-2025

Commune de Neuville de Poitou

École maternelle Les P'tits Cailloux

Directrice Mme Chabrier



L'ÉDITO

Les temps d'activités périscolaires (TAP) représentent un enjeu majeur participant à la réussite éducative des enfants.

À travers les TAP, la Commune de Neuville de Poitou propose des activités visant à favoriser l'épanouissement des enfants et à développer leur curiosité intellectuelle : activités sportives, culturelles, artistiques, d'éveil, de sensibilisation à l'environnement... Il s'est avéré que les familles ont vite compris tout l'intérêt de ces ateliers : offrir à l'enfant un moment de découverte et l'occasion de pratiquer des activités de qualité et gratuites.

Avec ce livret, nous souhaitons créer un lien matériel entre votre enfant, les animateurs des différents ateliers proposés et vous-même, pour qu'à tout moment, vous sachiez ce qu'il fait, avec qui et où.

Bonne année scolaire.



RÈGLEMENT DES TAP

1. DÉFINITION

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune de Neuville de Poitou poursuit les Temps d'Activités Périscolaires.

L'objectif de ce temps est d'offrir aux enfants de multiples possibilités de découverte (artistique, culturelle, sportive...) et des expériences riches.

Ces TAP sont mis en place pour les élèves des écoles publiques de la commune. Les grandes sections ont 45 minutes d'activités par semaine.

Ces activités ne sont pas obligatoires.

L'enfant doit impérativement être inscrit pour y participer.

2. JOURS ET HORAIRES

-les lundis et vendredis de 11h45 à 12h30 pour les maternelles.

3. TARIFICATION

Les activités proposées par la commune sont gratuites.

4. ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

La commune est assurée au titre de la responsabilité civile pour les accidents pouvant survenir durant le temps où les enfants sont pris en charge. Les parents doivent contracter une assurance « extra-scolaire » (individuelle et responsabilité civile) couvrant l'enfant pendant les TAP.



RÈGLEMENT DES TAP

5. SANTÉ

Les enfants malades ne sont pas accueillis. Aucun médicament ne sera donné même avec une ordonnance, sauf en cas d'établissement d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

En cas de maladie ou d'incident, les parents sont prévenus pour décider d'une conduite à tenir. Le cas échéant les parents sont tenus de récupérer leur enfant. Le responsable de site se réserve le droit de faire appel à un médecin. En cas d'urgence ou d'accident grave, il fait appel en priorité aux services d'urgence.

6. COMPORTEMENT DE L'ENFANT EN ATELIER

Les enfants qui participent aux activités TAP s'engagent à avoir un comportement respectueux envers l'animateur, les autres enfants participants ainsi que du matériel et des locaux mis à leur disposition.

Les problèmes de comportement seront signalés en mairie et les parents seront contactés afin de faire évoluer la situation. Dans le cas d'un non-respect réitéré ou selon la gravité des faits, une exclusion temporaire des activités TAP, voire une exclusion définitive, pourra être décidée.

QUELQUES NUMÉROS UTILES

Mairie service scolaire 05/49/51/63/58

École maternelle Les P'tits Cailloux 05/49/51/20/04

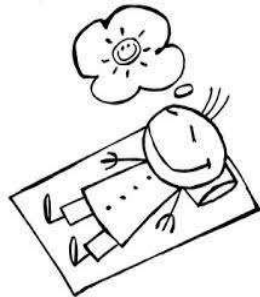


ACTIVITÉ POUR LES GS

RELAXATION ET BIEN-ETRE

Sandrine, en salle de jeux, les lundis

Les ateliers sont une bulle ludique de bien-être. Histoire, pratique corporelle (sophrologie, yoga, automassage), jeu coopératif, respiration, relaxation, dessin... Un joli mélange pour faire une pause, se détendre, se reconnecter à son corps, à sa tête et à ses émotions.



Sandrine Hilaire,

Je suis sophrologue spécialisée pour les enfants, titulaire du CAP Petite Enfance et ambassadrice Mon Moment Magique. J'ai à cœur d'aider les personnes, et tout particulièrement les enfants, à se sentir mieux en leur offrant des outils simples à utiliser dans leur quotidien pour une vie plus épanouie.



ACTIVITÉ POUR LES GS

GYMNASTIQUE

en salle de psychomotricité, les lundis et vendredis

L'activité gymnastique contribue au développement général de l'enfant sur le plan moteur, affectif, cognitif. Elle utilise la particularité des activités gymniques sur un mode ludique. L'activité proposée est avant tout ludique et éducative. Elle est construite avec une progression pédagogique contenant des objectifs adaptés.

Emma, salariée du CEP. Elle initiera les enfants à sa passion.

